Continuité CONTINUITÉ

La clinique d'architecture du Québec

Un service de consultation populaire

Odile Roy

Number 22, Winter 1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18873ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Roy, O. (1984). La clinique d'architecture du Québec : un service de consultation populaire. *Continuité*, (22), 50–50.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



IN MEMORIAM

1913-1983 L'ANCIENNE BANQUE ROYALE DE MONTMAGNY



Banque de Québec par la Banque royale du Canada qui occupa le bâtiment dès 1917. Il servit aux activités bancaires jusqu'en 1965 et fut acheté l'année suivante par la Cité de Montmagny.

Après plusieurs années d'occupation par des locataires, la Corporation de stationnement de Montmagny obtint, en mars 1983, la cassation de l'injonction en cour d'Appel et procéda à la démolition. C'est dans un immense crash que disparaissait, le 30 septembre dernier, l'ancienne Banque royale de Montmagny. On peut facilement deviner à quoi sert maintenant ce nouvel espace libre magnymontois...

Retenons et soulignons toutefois l'admirable travail et la persévérance du Comité de sauvegarde de l'ancienne Banque royale de Montmagny. De tels efforts permettront que le patrimoine soit un jour en meilleure sûreté que... de l'argent en banque!

Marcel Calfat

EN BREF

La Clinique d'architecture de Québec UN SERVICE DE CONSULTATION POPULAIRE

La Clinique d'architecture de Québec est une corporation sans but lucratif, créée à la suite de l'expérience positive de la Clinique de l'Archifète 1983 à Québec. Elle est le résultat d'une réflexion commune d'individus oeuvrant dans le domaine de l'habitation. Tous ont comme préoccupations majeures la démocratisation de l'architecture ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement bâti.

Les banques représentent

une des plus solides institutions

de notre société. Or l'institution

reste certes, mais les édifices bancaires passent et trépas-

sent... L'ancienne Banque

royale de Montmagny avait

gagné un sursis en 1981, grâce

à une injonction qui bloqua in

extremis sa démolition. Suivi-

rent alors deux ans de lutte

acharnée mais inégale entre-

prise en vain par le Comité de

sauvegarde de l'ancienne Ban-

que royale de Montmagny. Les

membres du Comité espéraient

consolider cette première vic-

toire et assurer à l'édifice une

vocation communautaire. Mal-

heureusement, une pelle mécanique mit fin à sa belle carrière.

Québec en 1913, d'après les

plans d'Edward Black Staveley

selon certains, l'ancienne Ban-

que royale de Montmagny fut

peut-être le premier édifice ban-

caire de la ville. Son nom s'expli-

que par la prise en main de la

Construite pour la Banque de

Depuis toujours, l'architecte est demeuré à l'écart de la planification sur une base populaire, de l'habitat individuel. De fait, «les architectes ne conçoivent qu'environ 8 à 9% des maisons, au Québec» (1). Il suffit de regarder autour de soi pour constater les effets de cette situation.

La Clinique est un lieu où le public peut recevoir informations et consultations relativement à des projets d'architecture domestique, champ de pratique actuellement délaissé par les professionnels. Ces services peuvent toucher divers domaines en rapport avec l'environnement bâti: architecture, décoration, ingénierie, aménagement paysager, etc. Il s'ensuit que la Clinique vise à regrouper des gens qui proviennent de ces spécialités et à encourager les échanges ainsi que la coopération interdisciplinaires.

De plus, certains services s'adressent aux professionnels de la pratique privée et aux organismes publics; ils incluent des relevés, des expertises en vue de l'obtention d'un permis de construction, des études sur différents projets, etc. Finalement, la Clinique aspire à devenir mandataire pour les divers programmes de subventions touchant la construction résidentielle. Elle sera pourvue d'un conseil d'administration représentatif des différents groupes intéressés ainsi que d'un groupe de travail qui, composé de l'équipe permanente et de la banque de ressources, assurera les services au public. Quant à la banque de ressources, elle re-

groupe toutes les personnes susceptibles de compléter l'équipe permanente.

En raison de son caractère non lucratif, la Clinique doit compter sur l'appui et la participation de la collectivité. Tous, en effet, peuvent devenir membres, que ce soit pour offrir des services ou pour en bénéficier

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec M. Paul Charron au (418) 833-1358. ■

Odile Roy

(1) Cloutier, Laurier, La Presse.